

Réponse à Le journaliste Alexandre Reza Kokabi interpellé et placé en garde à vue »
(30 juin 2020)

Alerte n° 75/2020 reçue le 30 juin 2020 : Le journaliste Alexandre Reza Kokabi a été interpellé et placé en garde à vue le 29 juin 2020 à l'aéroport de Paris-Montigny-Le Raincy par des membres de l'écologiste Extinction Rebellion à l'aéroport le jour de l'opération de transport aérien dans la lutte contre le réchauffement climatique. Kokabi couvrait l'opération "28 militants aériens". Kokabi était présent sur les lieux et était identifié comme tel. Après avoir été auditionné par les Gendarmes 30 heures plus tard, mais reste mis en cause.

Réponse des autorités françaises :

Les individus présents sur les pistes de l'aéroport, dont Alexandre Reza Kokabi, journaliste, ont été placés en garde à vue pour des infractions d'entrave à la circulation aérienne et dégradations, avec information du parquet territorialement compétent.

La procédure d'enquête a été transmise aux services de la section de recherches de la gendarmerie des transports aériens (SRGTA) à Roissy. Elle devrait être prochainement clôturée et transmise au parquet de Créteil.